

Séance du jeudi 06 avril 2023

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 8
Nb de représentés : 3
Nb de vote exprimés : 11
Nb de vote pour : 11
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,
Date de la convocation:30/03/2023

Présents : Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BERAU, David PATEAU, Jérémy CUSSEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique PEYTOUREAU, Marie MIRAMON

Représentés : Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Thierry MARQUE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Marie MIRAMON

2023_DE_04_06 - Objet : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le maire propose au conseil municipal la répartition des subventions versées aux associations en 2023, de la façon suivante :

Dénomination

ACCA	200 €
Coopérative scolaire	200 €
Assoc. historique des pays de Branne	100 €
Jeunes Sapeurs Pompiers de Branne	100 €
Harmonie	150 €
Ass. sportive des Coteaux de Dordogne	50 €
ASN Judo Naujan et Postiac	100 €
FNACA Branne	50 €
MFR La Sauve	75 €

pour un montant total de 1025 € au compte 657358.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés vote l'ensemble de ces subventions aux associations.

Fait les jours, mois et an susdits.





Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Pascal LABRO

RF Sous-Préfecture de LIBOURNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/04/2023 033-213303753-20230406-2023_DE_04_06-DE